

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14

Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe FAYOLLE, Maire

Date de convocation : 21/04/2026

PRESENTS : M. Philippe FAYOLLE, Mme Marie-Claire GARIN, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Christophe FERRIER, M. André MICHEL, M. Philippe PROTIERE, Mme Christelle LAWENDYOUS, M. Nicolas TISSEUR, Mme Amélie QUINTIN, M. Fabien LARTAUD, Mme Agathe REYNAUD, **ABSENTS et EXCUSES :** Mme Annie BOMBOURG qui donne pouvoir à M. Philippe PROTIERE, M. Stéphane SERRAILLE qui donne pouvoir à M. Nicolas TISSEUR, Mme Nathalie STANDAERT

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jimmy GOUGAUD

N° 2026-04-27-07

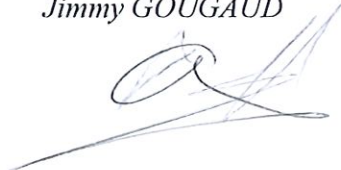
OBJET : Subventions aux associations pour l'année 2026

Après délibération et vote, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES : 200 €
- F.A.E.P. (Foyer des Amis de l'Ecole Publique) : 1 050 €
- COMITE USEP : 60 €
- MJC ULV : 1 000 €
- HARMONIE L'ESPERANCE ST MARTIN / ST BARTHELEMY
 - 1° acompte : 130 €
 - 2° acompte : 100 €
 - 3° acompte : 100 €
- CAVALIERS LA PIERRE DES TROIS COMMUNES : 100 €
- COMITE DES FETES : 400 €
- JEUNES GODELONS : 100 €
- CLUB RENCONTRE ET AMITIE : 100 €
- SOCIETE DE CHASSE : 200 €
- FNACA : 200 €
- DON DU SANG DES 2 LESTRA : 100 €
- RESTOS DU CŒURS : 50 €
- APF France HANDICAP : 50 €
- AMF TELETHON : 50 €
- HANDISPORT LOIRE : 50 €
- VIE LIBRE : 50 €

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Le Secrétaire de séance,
Jimmy GOUGAUD



Le Maire,
Philippe FAYOLLE

